

chausson

Client n° 496925

EI WEILER MICHEL
287 CHEMIN DE BOUSCAILLOU
46000 CAHORS

N° TVA:



FACTURE n° 09274797 du 30/04/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr							
BON N° 15840044 DU 14/04/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par MICHEL							
430344.01	BETON COURANT C25/30 -SAC 25KG OBRA	2	U	4,50	9,00		
	dont Eco-Contribution				(0,26)		
430342.01	MORTIER COURANT M10 -SAC 25KG OBRA	10	U	4,50	45,00		
	dont Eco-Contribution				(1,30)		
BON N° 15840104 DU 15/04/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par MICHEL							
757794.03	PREGYTERM 13+100 270/120 R3,40	6,48	M2	21,84	141,52		
	dont Eco-Contribution				(1,23)		
287161.01	COLLE MORTIER ADHES.-SAC 25KG GYPSO	1	U	9,49	9,49		
2435.01	PREGYDRO BA13 250/120	12	M2	7,56	90,72		
	dont Eco-Contribution				(1,20)		
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120	6	M2	2,89	17,34		
	dont Eco-Contribution				(0,60)		
704965.01	HOUSSE CHAUSSON P/PLAQUES 4800/1800	1	U	0,00			
174894.01	MONTANT 48/35-2,50ML GYPSO	60	ML	0,89	53,40		
	dont Eco-Contribution				(0,60)		
174985.01	RAIL 48-3,00ML GYPSO	30	ML	0,73	21,90		
	dont Eco-Contribution				(0,30)		
290731.01	PAR PHONIC 2X650/ 60-45MM R1,10	15,60	M2	1,81	28,24		
	dont Eco-Contribution				(0,31)		
BON N° 15840585 DU 28/04/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WEILER							
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.							
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO							

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

Client n° 496925

EI WEILER MICHEL
287 CHEMIN DE BOUSCAILLOU
46000 CAHORS



N° TVA:

FACTURE n° 09274797 du 30/04/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
198838.01	COUDE LAITON EGAL D25 1722 L1 dont Eco-Contribution	1	U		8,13	8,13 (0,01)		
696240.01	CALE A BETON RONDE 25MM (100) dont Eco-Contribution	1	U		7,94	7,94 (0,08)		
BON N° 15840656 DU 29/04/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par MICHEL								
618352.01	BOITE PLUV.EPERS S/COUV.30/30 CR30S dont Eco-Contribution	1	U		32,13	32,13 (0,06)		
BON N° 15840703 DU 30/04/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WEILER								
20641.01	DISTANCIER SINUSOIDAL H= 50 -2,00ML dont Eco-Contribution	100	U		2,66	266,00 (1,00)		
725332.01	RESINE POLYEST.T.PIERRE 300ML EDIA dont Eco-Contribution	1	U		7,79	7,79 (0,01)		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(6,96)		

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
743,60	20,00% 148,72	892,32	31/05/25	L.C.R.	11206 00094 00848776653 34

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.